LIVRE de VIE



FRATERNITE

de la

PAROLE

Livre de vie de la Fraternité de la Parole

*« Je suis plus que sûre que Jésus veut que les Frères de la Parole, existent ! »*

*Mère Teresa de Calcutta, le 12 octobre 1979*

Quand Mère Teresa de Calcutta eut l’inspiration des Frères de la Parole, elle écrivit au Pape Paul VI :

*« Il y a grand besoin, chez les jeunes, des Frères de la Parole, contemplatifs au cœur du monde, à cause de leur vie de prière, d’adoration, de contemplation, de pénitence et d’abandon total à Dieu, à cause de la Parole de Dieu qu’ils répandent quelques heures par jour au milieu des plus pauvres parmi les pauvres. En faisant cela, ils proclameront le Christ à toutes les nations et rendront l’Eglise pleinement présente au monde d’aujourd’hui. »*

*21 décembre 1977*

Plus tard elle complétera cette inspiration dans une lettre mais en modifiant totalement l’adresse de son projet de communauté. Elle ne pense plus à un groupe religieux d’hommes mais à une association laïque de fidèles chrétiens dans laquelle il y aurait des consacrés qu’elle appellera les *« dédiés »* :

*« Les Frères de la Parole sont une association laïque de fidèles chrétiens, ouverte à tous, hommes et femmes, sans distinction de caste, croyance ou culture.*

*Le but est le salut et la sanctification de ses membres, par d’humbles gestes d’amour accomplis envers les plus pauvres d’entre les pauvres spirituellement qui sont assoiffés de Dieu et sous la détresse desquels le Seigneur se déguise.*

*L’esprit est un abandon total à Dieu, une confiance amoureuse les uns dans les autres et une joie sainte envers tous. »*

*Calcutta le 7 octobre 1992*

C’est le 3 juin 1977 que Mère Teresa de Calcutta a fondé les Frères de la Parole. Cette première Association a été reconnue le 3 avril 1978 par le cardinal Poletti, vicaire de sa sainteté le Pape Paul VI pour son diocèse de Rome. Elle a été fermée à Rome, le 27 février 1996, sur la demande du cardinal Ruini, vicaire de sa sainteté le Pape Jean-Paul II pour son diocèse de Rome.

1. **Le Christ**

Il est le centre de notre vie personnelle. Il est le centre de la Fraternité de la Parole. Il est le centre de notre vie de prière et de notre vie spirituelle. *« Si quelqu’un vient à moi sans se détacher de son père, de sa mère, de sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et même de sa propre personne, il ne peut pas être mon disciple. » (Lc 14, 26)*

Le Christ est venu de Dieu et Il nous conduit vers Dieu. Le Christ est Dieu parmi les hommes. *« Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. » (Jean 1, 1) « Et le Verbe s’est fait chair et il a habité parmi nous… » (Jean 1, 14)*

Dieu est un Père qui nous aime. *« Dieu est Amour ! » (1 Jean 4, 7)* Le Christ est venu du Père et il nous conduit vers le Père. Le Christ est celui qui nous fait connaître le Père. Le Christ est le Fils bien-aimé du Père. *« De la nuée une voix se fit entendre: « Celui-ci est mon Fils, le Bien-Aimé, écoutez-le ! » » (Mc 9,7)*

Le Christ est celui sur qui repose en plénitude l’Esprit-Saint et Il nous donne cet Esprit-Saint. L’Esprit-Saint est le Dieu d’Amour. *« Quand il viendra, lui, l’Esprit de Vérité, il vous conduira sur le chemin de la vérité toute entière. Il n’a pas de message propre, mais il dira ce qu’il aura entendu et vous annoncera les choses à venir. » (Jean 16, 13)*

Laissons-nous guider et conduire par l’Esprit-Saint dans notre vie personnelle comme dans la vie de la Fraternité de la Parole.

La Vierge Marie est toujours présente aux côté de son Fils. Nous là prions et nous la vénérons.

*« Je suis le Chemin, la Vérité, la Vie ! » (Jean 14,6)* Jésus s’est présenté, lui-même, ainsi, à Thomas et aux autres apôtres, après le repas pascal. Cette parole de Jésus sera placée dans toutes les chapelles et les oratoires de la Fraternité de la Parole.

De la même manière, Mère Teresa avait fait mettre, dans toutes les maisons des Missionnaires de la Charité (Dans la chapelle à côté de la croix) la parole du Seigneur : *«I thirst»* *(J’ai soif) (Jn 19,28)*

Les Missionnaires de la Charité sont la première fondation de Mère Teresa de Calcutta

Le dimanche 23 janvier 1994, au cours d’une retraite de 30 jours (Avec les Exercices Spirituels de St Ignace de Loyola), j’ai vécu le moment de *« l’élection »* que connaissent ceux qui pratiquent les Exercices. J’ai reçu une parole pour la Fraternité de la Parole :

*« Vivre une contemplation amoureuse du Seigneur Jésus, en particulier dans son Eucharistie, ainsi qu’un désir intense de connaître la Parole de Dieu et un amour profond de cette Parole. »*

De cette parole, inspirée par l’Esprit-Saint, est née la prière de la Fraternité de la Parole :

*« Dieu, notre Père, par Ton Esprit d’Amour, Tu m’invites à contempler Ton Fils Bien-Aimé, Jésus-Christ, dans Sa Vie, dans Sa Passion, dans Sa mort sur la Croix, dans Sa Résurrection, et en L’adorant dans la Très Sainte Eucharistie. Tu m’invites, Père, à désirer intensément connaître et aimer Ta Parole. Je me confie humblement à la prière de la Vierge Marie, la première qui « porte » la Parole. Elle me fera contempler et aimer son Divin Fils Jésus, son enfant. Je veux me laisser mouvoir par Ton Esprit Saint, L’inspirateur de la Parole, qui est mon meilleur guide pour me la faire connaître et aimer. Je veux vivre cette Parole et la proclamer jusqu’aux extrémités de la terre, partout où je rencontrerai les plus pauvres spirituellement en qui je reconnais, Père, le visage de Ton Fils Bien-Aimé. »*

Nous disons cette prière à chaque partage de la Parole de Dieu.

De cette prière on peut extraire 6 points qui caractérisent la vocation de la Fraternité de la Parole :

1) Contempler amoureusement le Seigneur Jésus

2) Connaître et aimer la Parole de Dieu

3) Se confier à la Vierge Marie pour contempler son Fils

4) Se laisser guider par l’Esprit Saint, pour connaître et aimer la Parole

5) Vivre la Parole

6) Annoncer la Parole de Dieu

aux plus pauvres d’entre les pauvres spirituellement

1. **La Parole de Dieu**

Mère Teresa de Calcutta traça l’idéal de vie de l’Association des Frères de la Parole, le 22 juin 1986 :

*« Connais la Parole. Aime la Parole. Vis la Parole. Proclame la Parole. »*

La Parole est la Parole Vivante, le Christ-Jésus. Ainsi nous voulons connaître, aimer, vivre et proclamer la Parole, c’est-à-dire connaître, aimer, vivre et proclamer le Christ.

La Parole de Dieu, ce sont les Sainte-Ecritures, la Bible.

Jésus dit : *« Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique. » (Luc 8,21)*

Tous les jours nous nous mettons autour d’une table pour partager cette Parole de Dieu, après avoir invoqué l’Esprit Saint. *« L’homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » (Mt 4,4)* Nous pouvons prendre une heure pour partager cette Parole de Dieu.

Il est très important de laisser chaque jour *« la Parole nous parler »* et donc de nous mettre à *« l’écoute de la Parole ».*

Mère Teresa disait :

*« La Parole de Dieu dans les Saintes Ecritures est notre règle de vie et doit constamment inspirer notre conduite. Nous devons nous en nourrir chaque jour et la partager avec les autres Frères dans la prière communautaire, apprenant à nous tourner vers la Bible pour trouver lumière aux moments d’obscurité, orientation dans le doute, force dans l’épreuve et correction dans l’erreur. » (Textes fondateurs, page 36)*

Après l’invocation de l’Esprit-Saint, nous disons la prière de la Fraternité puis le *« Notre Père… »* Nous nous laissons guider tout au long du partage de la Parole de Dieu par l’Esprit-Saint et par un animateur du groupe qui évite la dispersion, nous recentre sur la Parole de Dieu et donne la parole à tous. Nous terminons le partage de la Parole de Dieu par le *« Je vous salue Marie… »*

La Bible ouverte est mise en valeur dans nos maisons et lieux de prière.

Pour tous ceux qui ne peuvent pas partager tous les jours la Parole de Dieu, qu’ils prennent au moins un moment dans la semaine, avec d’autres chrétiens, pour partager sur les textes de la messe du dimanche qui va suivre.

Tous les chrétiens devraient lire individuellement la Parole de Dieu chaque jour.

Mère Teresa de Calcutta a commenté l’idéal de vie de la Fraternité de la Parole :

« *Notre mission spécifique est de travailler pour le salut et la sanctification de ceux qui sont spirituellement les plus pauvres parmi les pauvres dans le monde entier, ou qu’ils se trouvent :*

*En écoutant la Parole de Dieu au moyen de la méditation quotidienne, de l’étude et de l’explication des Ecritures ;*

*En aimant le Verbe de Dieu caché sous les apparences du pain, pour rassasier notre faim au moyen de l’adoration eucharistique quotidienne et de la célébration de la messe ;*

*En annonçant la Parole de Dieu à ceux qui sont les plus pauvres spirituellement ; Jésus se cache sous leur souffrance. Cet apostolat de prière, de contemplation et de service sera notre façon spécifique de proclamer Jésus Christ «Sauveur» à tous les hommes. » (Textes fondateurs, page 28)*

1. **La vie de prière**

Chaque jour nous participons à l’Eucharistie. Nous prions l’office de l’Eglise (Laudes, sexte, vêpres, complies…). Nous prions le Rosaire. Si nous ne pouvons pas prier le Rosaire entier, faisons au moins un chapelet avec les mystères du jour de la semaine.

Nous faisons une heure d’adoration du Saint Sacrement le matin ou (et) le soir chaque fois que nous le pouvons. Ou chaque matin, dans notre lieu de prière, avant l’heure de l’office des Laudes, nous faisons un temps d’oraison silencieuse. La durée de cette oraison silencieuse est propre à chacun.

Il nous faut constamment prier sans jamais nous décourager (Cf. Luc 18, 1-8) *« Veillez et priez sans cesse ! »* dit Jésus à ses apôtres avant l’institution de l’Eucharistie (Luc 21, 36).

On peut adorer en silence mais l’Eglise permet d’adorer en priant le chapelet (ou le rosaire) qui a un *« caractère biblique et christocentrique » (Rosarium Virginis Mariae)*

Chaque jour, chantons les merveilles de Dieu, louons-le, bénissons-le, remercions-le… *« Puis ils revinrent à Jérusalem en grande joie, et sans cesse ils étaient dans le Temple à louer Dieu.* » (Fin de l’Evangile de Luc, 24, 52-53)

Nos intentions de prière sont pour nous-mêmes, pour l’Eglise et pour le monde.

Nous prions aussi avec des prières comme le *« Veni Creator »* (pour appeler l’Esprit-Saint), *« âme du Christ… »* (De St Ignace de Loyola), *« la prière d’abandon au Père »*, (de Charles de Foucault), *« la consécration à Marie »* (reprise par Marthe Robin de St Louis-Marie Grignon de Montfort), *« une prière de confiance »* (à Sainte Teresa de Calcutta), la prière *« fais de moi un instrument de ta Paix… »* (De Saint François d’Assise)…

1. **Pour prier, dans la Fraternité de la Parole…**

**Redisons notre foi en Dieu**

Je crois en Dieu, le Père tout puissant,

Créateur du ciel et de la terre,

Et en Jésus-Christ, son Fils unique,

Notre Seigneur,

Qui a été conçu du Saint Esprit,

Est né de la Vierge Marie,

A souffert sous Ponce Pilate,

A été crucifié, est mort et a été enseveli,

Est descendu aux enfers,

Le troisième jour est ressuscité des morts,

Est monté aux cieux,

Est assis à la droit de Dieu le Père tout-puissant,

D’où il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois en l’Esprit Saint,

À la Sainte Eglise catholique,

À la communion des saints,

À la rémission des péchés,

À la résurrection de la chair,

À la vie éternelle.

Amen.

**Invoquons l’Esprit Saint**

Viens, Esprit Créateur, visite les âmes de tes fidèles ;

Emplis de la grâce d’en-haut les cœurs que tu as créés.

On te nomme le Conseiller, le Don du Dieu Très-Haut,

Source vive, flamme, charité, et l’onction de la grâce.

Tu es l’Esprit aux sept dons, le doigt de la droite du Père,

Promesse authentique du Père qui rend nos langues éloquentes.

Allume la clarté en nos âmes, emplis d’amour nos cœurs,

Et fortifie nos faibles corps de ta vigueur éternelle.

Repousse notre ennemi loin de nous,

Procure-nous la paix sans retard,

Pour que, sous ta conduite, nous évitions tout mal.

Fais-nous connaître le Père, et révèle-nous le Fils ;

Et toi, leur commun Esprit, fais-nous toujours croire en toi.

Gloire à Dieu le Père, au Fils ressuscité des morts

Et à l’Esprit de conseil à travers tous les siècles. Amen.

**Tournons-nous vers le Christ**

Âme du Christ, sanctifie-moi,

Corps du Christ, sauve-moi,

Sang du Christ, enivre-moi,

Eau du côté du Christ, lave moi,

Passion du Christ, fortifie-moi.

Ô bon Jésus, exauce-moi,

Dans tes blessures, cache-moi

Ne permets pas que je sois séparé de toi ;

De l’ennemi, défends-moi ;

À ma mort, appelle-moi,

Ordonne-moi de venir à toi,

Pour qu’avec tes saints je te loue

Dans les siècles des siècles.

**Abandonnons-nous au Père**

Mon Père, Je m’abandonne à toi,

Fais de moi ce qu’il te plaira.

Quoi que tu fasses de moi, je te remercie.

Je suis prêt à tout, j’accepte tout.

Pourvu que ta volonté se fasse en moi,

En toutes tes créatures,

Je ne désire rien d’autre, mon Dieu.

Je remets mon âme entre tes mains.

Je te la donne, mon Dieu,

Avec tout l’amour de mon cœur,

Parce que je t’aime,

Et que ce m’est un besoin d’amour de me donner,

De me remettre entre tes mains sans mesure,

Avec une infinie confiance

Car tu es mon Père.

**Consacrons-nous à Marie**

Je te choisis, aujourd’hui, ô Marie,

En présence de toute la cour céleste,

Pour ma mère et ma reine.

Je te livre et consacre,

En toute soumission et amour,

Mon corps et mon âme,

Mes biens intérieurs et extérieurs

Et la valeur même de mes bonnes actions

Passées, présentes et futures,

Te laissant un entier et plein droit

De disposer de moi

Et de tout ce qui m’appartient, sans exception,

Selon ton bon plaisir,

À la plus grande gloire de Dieu,

Dans le temps et l’éternité.

**Prions avec la Fraternité**

Dieu, notre Père, par ton Esprit d’Amour,

Tu m’invites à contempler ton Fils Bien-Aimé,

Jésus-Christ, dans sa vie, dans sa Passion,

Dans sa mort sur la croix, dans sa Résurrection,

Et en L’adorant dans la Très Sainte Eucharistie.

Tu m’invites, Père, à désirer intensément

Connaître et aimer ta Parole.

Je me confie humblement à la prière de la Vierge Marie,

La première qui porte la Parole.

Elle me fera contempler et aimer son divin Fils Jésus, son enfant.

Je veux me laisser mouvoir par ton Esprit Saint,

L’inspirateur de la Parole, qui est mon meilleur guide

Pour me La faire connaître et aimer.

Je veux vivre cette Parole

Et la proclamer jusqu’aux extrémités de la Terre,

Partout où je rencontrerai les plus pauvres spirituellement,

En qui je reconnais, Père, le visage de ton Fils Bien-Aimé.

**Confions-nous à Sainte Teresa de Calcutta**

Sainte Teresa de Calcutta,

Nous nous confions à toi et nous te bénissons.

Nous te confions la Fraternité de la Parole

Dont tu as porté le désir de création,

Durant tant et tant d’années.

Prie pour nous et pour ta Fraternité de la Parole.

Soutiens-là du Haut du Ciel

Où tu vis désormais auprès de Dieu,

Du Très Saint Seigneur Jésus-Christ

Et de sa Sainte Mère la Vierge Marie.

Que l’Esprit Saint descende sur nous et

Habite dans nos cœurs. Qu’Il nous interprète

La Parole, Lui qui en est l’auteur.

Aide-nous, Sainte Teresa, à témoigner, jour après jour,

De notre foi en ce Dieu d’Amour

Et en son Christ, la Parole vivante.

Aide-nous à annoncer la Parole de Dieu,

Parce que nous sommes les Frères de la Parole.

Nous voulons connaître la Parole,

L’aimer, la vivre, et la proclamer !

Bénie sois–tu, Mère Teresa !

Bénis-nous, Mère bien aimée, et prie pour nous.

**Prions les uns pour les autres**

Seigneur, fais de moi un instrument de ta Paix !

Là où il y a la haine, que je mette l’amour.

Là où il y a l’offense, que je mette le pardon.

Là où il y a la discorde, que je mette l’union.

Là où il y a l’erreur, que je mette la vérité.

Là où il y a le doute, que je mette la foi.

Là où il y a le désespoir, que je mette l’espérance.

Là où il y a les ténèbres, que je mette la lumière.

Là où il y a la tristesse, que je mette la joie.

Ô maître, que je ne cherche pas tant

A être consolé ……. qu’à consoler ;

A être compris ……. qu’à comprendre ;

A être aimé ……. qu’à aimer ;

Car : C’est en donnant ……. qu’on reçoit ;

C’est en s’oubliant ……. qu’on trouve ;

C’est en pardonnant …qu’on est pardonné ;

C’est en mourant ……. qu’on ressuscite

À l’éternelle vie.

1. **Chapelles, oratoires, lieux de prières de nos maisons…**

*« Je suis le Chemin, la Vérité, la Vie ! » (Jean 14,6)* Jésus s’est présenté, lui-même, ainsi, à Thomas et aux autres apôtres, après le repas pascal. Comme je l’ai déjà dit à propos du Christ, cette parole de Jésus sera placée dans toutes les chapelles et les oratoires de la Fraternité de la Parole. Elle sera placée aussi dans le coin prière de la maison familiale qui est la première Eglise.

1. **La Mission**

Mère Teresa disait :

« Parler de Jésus. Pas pour faire des discours publics sur les places ou aux carrefours, simplement pour parler de Jésus à ceux qui ont envie d’écouter. Les gens ont envie d’écouter ceux qui leur parlent du Seigneur. »

Rapporté par le Père Edouard Le Joly, S.J.

La mission commence et se vit chaque jour avec les personnes que nous rencontrons. Nous sommes missionnaires déjà pour notre entourage.

Accueillons les autres par un sourire, un regard, une écoute, avant de leur parler de Jésus. Ce premier accueil pourra se prolonger par un temps de discussion, l’invitation à la prière, l’invitation à un repas, l’invitation à revenir…

Mère Teresa de Calcutta insistait aussi beaucoup sur la joie :

*« La joie sainte est certainement le fruit de l’Esprit Saint et le signe caractéristique du royaume de Dieu, parce que Dieu est joie.*

*« Que ma joie soit en vous et que votre joie soit parfaite » (Jn 15,11). Notre joie sera manifestation de notre consécration généreuse et de notre union intime à Dieu. Un cœur joyeux est un cœur qui brûle d’amour; il donne davantage, celui qui donne avec joie, et Dieu aime celui qui donne dans la joie.*

*Un Frère plein de joie prêche sans avoir besoin de parler. Pour nous, la joie est une nécessité, une force qui soutient le corps et qui nous rend toujours disponibles lorsqu’il faut courir faire le bien.*

*Par conséquent nous accepterons de vivre la pauvreté dans une joie sainte, d’obéir avec une joie intime, de servir le Christ sous son masque de détresse avec joie et dévouement. Cette joie sera le meilleur signe de notre reconnaissance envers Dieu et tous ceux qui nous entourent. » (Textes fondateurs, page 31)*

Chacune de nos rencontres peut être l’occasion de témoigner de Jésus, sans vouloir à tout prix convaincre. Laissons le Seigneur Jésus et son Esprit Saint agir dans les cœurs. C’est le Seigneur qui agit.

1. **La vie fraternelle**

Comme les premiers chrétiens, nous sommes *« assidus à l’enseignement des apôtres, à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. » (Act 2,42)*

L’enseignement des apôtres c’est l’enseignement des Saintes Ecritures. C’est aussi l’enseignement de l’Eglise et en particulier l’enseignement des évêques qui sont successeurs des apôtres.

La communion fraternelle c’est la relation entre les disciples du Christ qui doit toujours tendre vers l’unité. Jésus disait *« Qu’ils soient Un comme nous sommes Un : moi en eux, et toi en moi : ainsi ils atteindront l’unité parfaite » (Jean 17, 22-23)* A fortiori dans la Fraternité, essayons toujours de tendre vers cette unité.

La fraction du pain c’est l’eucharistie. *« La nuit où il était livré, le Seigneur Jésus prit du pain, rendit grâce et le partagea en disant : « Ceci est mon corps donné pour vous, faites ceci en mémoire de moi. » De même pour le calice après le repas ; il dit : « Ce calice est la nouvelle alliance grâce à mon sang. Toutes les fois que vous la boirez, vous le ferez en mémoire de moi. » Voyez donc : toutes les fois que vous mangez ce pain et buvez ce calice, vous proclamez la mort du Seigneur jusqu’à ce qu’il vienne. » (1 Cor 11, 23-26)*

Les prières sont celle des Psaumes, du chapelet, du rosaire, de l’adoration,…

En ce qui concerne la vie fraternelle, Jésus a dit aussi : *« Je vous donne ce commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres. Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Ayez de l’amour entre vous ; c’est ainsi que tout le monde reconnaîtra que vous êtes mes disciples. » (Jn 13,34-35)*

Ainsi notre témoignage est d’abord celui de notre vie et de l’amour qui se vit entre les membres de la Fraternité de la Parole. Associons cette vie *« d’amour entre nous »* à l’amour du Christ, à la prière, à la lecture de la Parole de Dieu.

1. **Le jeûne**

Chaque vendredi nous jeûnerons, après 15 heures et jusqu’au lendemain matin (Jésus est mort sur la croix le Vendredi-Saint à 15 heures). *« Le jour viendra où l’époux leur sera enlevé, alors ils jeûneront. » (Mc 2,20 / Mt 9,15 / Lc 5,35)*

Notre Eglise proposent aussi chaque année de jeûner au début et à la fin du Carême, le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint.

Il est important de jeûner pour se purifier et creuser en soi la soif de Dieu. Certains frères et sœurs entendront un appel de l’Esprit, à jeûner plus longuement ou à d’autres moments. Qu’ils le fassent ! D’autres n’arriveront pas à jeûner. Faisons leur miséricorde ! Le jeûne peut se vivre aussi au pain et à l’eau. Si nous ne pouvons pas jeûner un vendredi soir, on peut, en esprit de pénitence et de conversion, jeûner du petit déjeuner ou d’un repas le lendemain samedi ?...

1. **La famille**

En la Fête de la Sainte Famille, le 30 décembre 1994, Mère Teresa écrivit une longue lettre aux « Frères et Sœurs de la Parole » sur le thème de la famille :

LA FAMILLE

*« Cette année qui est en train de finir, nous a apporté beaucoup de grâces puisqu’elle a été l’année de la famille et du synode sur la vie consacrée et la mission.*

*En revenant de Rome, j’ai pu voir que le travail de la Société M.C. devenait bien établie, et que le monde est plus conscient des plus pauvres. Ils sont une voix pour parler, ils ne sont maintenant plus silencieux dans l’Eglise d’aujourd’hui.*

*En Inde aussi, d’autres gens ont débuté le travail et le service que nous avons commencé.*

*Ma vision pour vous les laïcs et les membres dédiés de la Fraternité de la Parole, est que vous croissiez en Sainteté et que vous répandiez la Parole de Dieu en Europe pour commencer, puis dans les pays de l’Est et dans le monde entier.*

*L’Evangile a besoin d’être rendu aux pays qui sont en train de tomber hors de la chrétienté. Portez la Parole aux affamés et assoiffés de Dieu, à commencer par votre famille, car la charité commence à la maison.*

*Les jeunes veulent voir plus qu’écouter : soyez la parole de Dieu pour eux. Les paroles, pour être vraies, doivent être suivies par des exemples. Revenez vous-même et vos bien-aimés à la prière familiale. Faites de votre famille un autre Nazareth où Jésus, Marie et Joseph, puisse venir vous enseigner comment Lui appartenir.*

*Ayez une place spéciale, dans votre maison, pour la Bible et une image de la Sainte Famille. Réunissez-vous ensemble pour prier et pour partager la Parole de Dieu, en particulier chaque dimanche. Invitez vos amis et voisins chaque fois que vous priez ensemble, et pardonnez vos fautes réciproques comme Dieu vous pardonne. Comme je vous avais dit, à la dédication des premiers frères laïcs, à Rome, rappelez-vous que la famille qui prie ensemble reste ensemble. Ceci est mon invitation missionnaire à chacun de vous personnellement. Comme nous approchons de l’an 2000, faisons nôtre la lettre apostolique du Saint Père : « L’arrivée du 3ème millénaire. » Soyez les missionnaires laïques du Saint-Père, et apportez-vous mutuellement Jésus, ainsi qu’aux points les plus reculés de la terre, là où il est le moins connu.*

*J’espère que ce sera possible pour moi, d’être présente à votre réunion générale du 28 mai 95. S.V.P., priez pour moi et pour toute la Société M.C. Dieu est Saint et Il nous appelle toi et moi à participer pleinement à Sa Sainteté.*

*Soyez tout à Jésus par Marie »*

A la fin de cette lettre, Mère Teresa écrivit de sa propre main, en anglais :

*« Marie, Mère de Jésus, la première qui porta la Parole, prie pour la Fraternité de la Parole. Dieu vous bénisse »*

Mère Teresa a aussi composé aussi une prière sur la famille qu’elle fit traduire en différentes langues :

# ***LA FAMILLE QUI PRIE ENSEMBLE RESTE ENSEMBLE***

*« Père du ciel, Tu nous as donné un modèle de vie dans la Sainte Famille de Nazareth. Aide-nous, ô Père aimant, à faire devenir notre famille un autre Nazareth, où règne l’amour, la joie, la paix, qui puisse être profondément contemplative, intensément eucharistique et vibrante de joie. Aide-nous à être ensemble dans la joie et dans la douleur, par la prière en famille. Enseigne-nous à voir Jésus dans nos proches, spécialement dans leurs moments de grande détresse. Puisse le cœur eucharistique de Jésus rendre notre cœur humble et doux comme le Sien et qu’Il nous aide à remplir avec sainteté les devoirs envers notre famille. Que l’on puisse s’aimer l’un l’autre comme Dieu aime chacun de nous toujours plus chaque jour et pardonner nos erreurs comme lui pardonne nos péchés. Aide-nous, ô Père aimant, à accepter toute chose que tu nous envoies et à te donner toute chose avec un grand sourire.*

*Cœur Immaculé de Marie, cause de notre joie, prie pour nous.*

*Saint Joseph, prie pour nous.*

*Ange gardien, sois toujours avec nous, guide-nous et protège-nous »*

*Ainsi-soit-il.*

La famille a toujours été et restera toujours la cellule de base de la Société humaine. La famille est également la première Eglise. Beaucoup de chrétiens ont connu et rencontré le Christ dans leur famille. Le Fils de Dieu a voulu naître dans une famille en venant sur la terre.

Accueillons, avec amour, charité et miséricorde, toutes les personnes qui ne vivent plus dans leur famille, à cause du divorce, à cause du travail, à cause du départ des enfants, à cause du veuvage… N’oublions pas tous ceux qui vivent l’épreuve de la désunion spirituelle à l’intérieure de leur famille.

1. **La Fête de la Sainte Famille**

Le dimanche dans l’Octave de la Nativité, ou le 30 décembre en l’absence de ce dimanche, nous nous retrouvons pour la fête de la Sainte Famille. Nous prions pour toutes les familles.

1. **Un Principe**

Le Père Angelo, cofondateur avec Mère Teresa des Frères de la Parole en 1977, fit une recommandation essentielle : *« Avec la rédaction de la règle de vie, un concept clef commença à pénétrer mon esprit : on n’arrive aux pauvres qu’à travers l’expérience de sa propre pauvreté intérieure. Comme Frère de Mère Teresa, j’ai découvert que, plus encore que de vivre avec les pauvres, je suis l’un d’eux ; je partage cette condition humaine déchue qui est la base de toute pauvreté spirituelle. Le simple fait d’admettre honnêtement mes ombres, les blessures secrètes du passé, mes défauts de caractère, me fait tout partager avec qui est spirituellement pauvre. En vérité il n’est pas nécessaire de faire un grand effort d’identification pour partager une situation de marginalisation et pour se sentir pauvre ; il suffit de regarder en soi avec franchise et de s’y reconnaître. »* (Livre : « Par la Parole et par l’exemple », page 156 et 157)

Nous sommes tous petits, pauvres et pécheurs. Tous nous avons besoin du pardon du Seigneur.

1. **L’engagement dans la Fraternité de la Parole**

Il est un engagement à suivre les orientations du livre de vie de la Fraternité de la Parole, à se centrer sur le Christ en étant à l’écoute de Sa Parole.

Une formule d’engagement est actuellement en vigueur dans la Fraternité de la Parole :

### ***Liturgie du « Premier Engagement » dans la Fraternité de la Parole***

1) Après l’homélie, au cours de l’eucharistie, le serviteur-guide appelle les Frères et Sœurs par leur prénom. Ils s’avancent, à l’appel de leur prénom, en faisant un pas en avant, et en disant : *« Me voici ! »*

2) Les appelés, le serviteur-guide et les membres de la Fraternité de la Parole (présents dans l’assemblée) disent ensemble la prière de la Fraternité de la Parole : *« Dieu, notre Père, par ton Esprit d’Amour, Tu m’invites à contempler ton Fils Bien-Aimé Jésus-Christ… »*

3) Puis chaque appelé fait son engagement individuellement par la formule :

***« Je m’engage dans cette Fraternité de la Parole. Je désire suivre Jésus-Christ qui est la Parole Vivante. Je désire Le prier et l’aimer. Je désire connaître et approfondir les Saintes Ecritures, la Parole de Dieu. Je désire aimer, vivre et proclamer cette Parole, chaque jour de ma vie. »***

4) Remise du Livre de vie de la Fraternité de la Parole.

5) Signature du Registre du Premier Engagement ; (à la fin de la messe)

1. **Exercices Spirituels de Saint Ignace de Loyola**

La pratique des Exercices Spirituels de Saint Ignace, pourra se faire pour les membres de la Fraternité de la Parole. Les Exercices Spirituels sont l’école incomparable du discernement. Mais tous les membres de la Fraternité de la Parole ne sont pas appelés à les faire car la pratique des Exercices Spirituels ne convient pas à tout le monde.

1. Rencontres trimestrielles

Tous les membres de la Fraternité de la Parole d’une même région, se retrouvent une fois par trimestre, un dimanche, pour prier ensemble, célébrer l’eucharistie, partager le repas, partager la Parole de Dieu.

Une rencontre a lieu, en octobre. L’anniversaire de la Béatification de Mère Teresa de Calcutta est le 19 octobre 2003, tandis que sa canonisation a eu lieu le 4 septembre 2016.

Une rencontre se déroule pour la Fête de la Sainte Famille. La famille est la première église et la Sainte famille de Nazareth est un modèle pour toutes les familles.

Le 25 mars, ou le dimanche le plus proche, nous nous retrouvons pour la Fête de l’Annonciation. Le jour de l’Annonciation la Parole Vivante s’est incarné dans le sein de Marie quand l’Esprit Saint la couvrit de son ombre.

Le 31 mai, ou le dimanche le plus proche, nous fêtons la Visitation. Marie fut la première à « porter la Parole » en accourant chez sa cousine Elisabeth. C’est aussi le 3 juin 1977 qu’eut lieu la fondation des Frères de la Parole à Rome.

1. **Rencontre hebdomadaire**

Une fois par semaine, les membres d’un même secteur géographique se retrouveront pour un partage de la Parole de Dieu, une prière commune et un repas partagé. Ce temps hebdomadaire sera ouvert à tous. Cette prière peut être libre et spontanée, ou elle sera le chapelet avec les mystères du rosaire du jour.

1. La « retraite annuelle »

Le dernier week-end d’août nous nous retrouvons durant trois jours pour notre *« retraite annuelle »*, réservée aux membres engagés de la Fraternité. Elle est aussi l’occasion d’échanger sur la vie de la Fraternité de la Parole.

1. **Mode de vie.**

La Fraternité de la Parole est constituée de membres individuels, de communautés de vie d’hommes, de communautés de vie de femmes, de familles,… Il convient qu’à la tête des communautés de vie d’homme il y ait, autant que possible, un prêtre et qui pourrait accompagner les communautés de vie de femmes, ainsi que les couples et les membres individuels de cette région…

1. **Maisons de la Fraternité de la Parole**

Mère Teresa nous a donné des recommandations pour les communautés de vie de la Fraternité :

*« Nos maisons seront des maisons de prière et de réconciliation ouvertes à tous ceux qui ont besoin de retrouver la paix de l’âme dans l’ amitié avec Dieu, sans distinction de caste, de religion ou de nationalité.*

*Dans la mesure du possible, la Fraternité devra être proche d’espaces verts, sans être toutefois éloignée de la population. Si cela n’est pas possible, les Frères seront heureux de partager pleinement avec les pauvres le manque d’espaces accueillants et les privations endurées par les marginaux. »* (Textes fondateurs, page 42)

1. **La formation.**

Elle est d’abord celle qui nous est donnée par le partage journalier de la Parole de Dieu, par la vie de prière, par la vie communautaire, durant les journées de la Fraternité de la Parole... Rappelons-nous que Jésus a formé ses apôtres au jour le jour et cela dès le 1er jour où il les appela : *« Jean-Baptiste fixa son regard sur Jésus qui passait et il dit : « Voici l’agneau de Dieu. » Lorsque ces deux disciples l’entendirent, ils allèrent et suivirent Jésus. Jésus se retourna et vit qu’ils le suivaient ; alors il leur dit : « Que cherchez-vous ? » Ils lui dirent : « Rabbi (c’est-à-dire Maître), où demeures-tu ? » Jésus leur dit : « Venez et vous verrez ! » Ils vinrent donc pour voir où il restait, et ce jour-là ils demeurèrent avec lui. Il était environ quatre heures de l’après-midi. » (Jean 1,36-39)*

La formation nous est donnée aussi par la vie et les enseignements de Mère Teresa de Calcutta.

Les frères et sœurs participeront aussi aux formations données dans les diocèses où ils habitent : institut de formation, séminaires, facultés catholiques… ainsi qu’à toutes les formations données en Eglise…

1. **La journée libre**

Le lundi sera un temps libre pour permettre aux membres des communautés de vie de prendre un temps de repos, de retraite, de solitude, ou (et) de silence…

1. **Les réunions dans la Fraternité de la Parole**

Dans les communautés de vie, auront lieu des réunions régulières où se prendront les décisions d’organisation et de fonctionnement de la communauté. Ces réunions commenceront toujours par un temps de prière, d’écoute de l’Esprit et de lecture d’une Parole de Dieu…

1. **Le Serviteur-guide et le Conseil de la Fraternité de la Parole**

Un conseil de la Fraternité de la Parole, actuellement de 7 membres, avec le serviteur-guide, se réunit régulièrement pour donner les orientations à la Fraternité de la Parole et prendre les décisions.

1. **Moyens matériels**

Nous vivrons de la Providence :

*« Personne ne peut servir bien deux maîtres ; il détestera l’un et aimera l’autre, ou bien il soignera le premier et se moquera de l’autre. Vous ne pouvez pas servir Dieu et le Dieu-Argent. C’est pourquoi je vous dis : ne vous tourmentez pas pour votre vie avec des questions de nourriture, ni pour votre corps avec des questions de vêtement. La vie n’est-elle pas plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement ?*

*Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment pas, ils ne moissonnent pas, ils n’ont pas de réserves ni de greniers, mais votre Père du Ciel les nourrit. Et vous alors ? Ne valez-vous pas beaucoup plus qu’eux ? Qui d’entre vous, à force de s’inquiéter, pourra prolonger sa vie d’une seule coudée ? Et le vêtement, pourquoi vous en préoccuper ? Voyez comment sortent les lys des champs et instruisez-vous. Ils ne peinent pas, ils ne tissent pas, mais je vous dis que Salomon dans toute sa gloire n’était pas habillé comme l’un d’eux. Si Dieu habille ainsi la plante sauvage qui aujourd’hui se dresse mais demain sera jetée au four, ne fera-t-il pas beaucoup mieux pour vous ? Vous avez bien peu la foi ! Donc laissez là vos inquiétudes : Qu’allons-nous manger ? Qu’allons-nous boire ? Comment nous habiller ? Laissez les païens courir après toutes ces choses, car votre Père du Ciel sait que tout cela vous est nécessaire.*

*Cherchez d’abord son royaume et sa justice, et tout le reste vous sera donné en plus. Cessez de vous inquiéter pour demain et demain s’inquiétera pour lui-même : à chaque jour suffit sa peine. » (Matthieu 6,24-34)*

Nous vivrons aussi de notre travail :

*« Nous ne nous sommes pas fait nourrir gratuitement : nous avons travaillé de jour et de nuit avec peines et fatigues pour n’être à la charge d’aucun de vous. Nous en aurions eu le droit, mais nous voulions rester pour vous le modèle à imiter. Et quand nous étions parmi vous, nous vous avons dit : celui qui ne veut pas travailler, qu’il ne mange pas. Mais voilà ce que nous apprenons : il y en a parmi vous qui vivent de façon désordonnée et qui, au lieu de travailler, se mêlent des affaires des autres. Nous avertissons ces gens-là et nous faisons appel à eux au nom du Seigneur Jésus : qu’ils travaillent de façon stable et gagnent leur pain. »*  *(2 Thessaloniciens 3,8-12)*

La dîme est proposée aux membres de la Fraternité qui le peuvent :

*« Tu prélèveras chaque année la dîme sur le produit de ce que tu auras semé, sur le produit de tes champs. » (Deutéronome 14,22)*

1. **Le « signe » de la Fraternité de la Parole**

Le *« signe »* de la Fraternité de la Parole est celui choisi par Mère Teresa de Calcutta pour les Frères de la Parole : un cœur bleu surmonté d’une croix bleue et qui sera porté sur un vêtement blanc. Il est porté par les membres engagés de la Fraternité de la Parole, selon leur convenance personnelle et les usages des Eglises où nous vivons.

1. **Comment vivre ces règles et orientations du livre de vie ?**

Manselli disait, à propos de la règle de Saint François d’Assise : *« Elle est conçue pour être un stimulant permanent et non une norme ! »*

Cette manière d’interpréter la Règle religieuse est fondamentale. Elle nous fait comprendre comment nous devons nous laisser inspirer dans notre vie de tous les jours par les recommandations du livre de vie de la Fraternité de la Parole.

Les règles et les orientations du livre de vie ne sont pas un but en soi mais des moyens. Le but est de nous centrer sur le Christ, de le prier, de nous mettre à l’écoute de sa Parole. Le livre de vie et ses recommandations sont faits pour nous y aider. Le livre de vie est un texte d’inspiration qu’il ne s’agit pas de vivre à la lettre.

En d’autres termes, il ne s’agit pas de *« vivre des règles »* mais il faut se servir des règles pour *« vivre »*, vivre à la suite du Christ et vivre sa Parole.

Ainsi le livre *« Par la Parole et par l’exemple »* dit :

*« Cette règle exprime l’orientation générale de cette « association de fidèles chrétiens » au service de ceux qui sont spirituellement les plus pauvres des pauvres dans le monde.*

*Dans les grandes lignes, elle est le reflet des Constitutions que Mère Teresa a données aux sœurs M.C. ; elle veut surtout capter le charisme de la personne de la Mère qui, de bien des façons, transcende les institutions qu’elle a fondées.*

*Cette règle de vie présente les statuts de la Fraternité qui ont été approuvés par l’Eglise.*

*Outre les règlements écrits il y a aussi la manière de les vivre qui échappe à toute description.*

*A ceux qui voudraient davantage de renseignements sur les Frères de la Parole, nous disons : « Viens et vois » ; une journée passée en notre compagnie vous permettra de connaître tout ce que vous désirez. »*

**26)** **L’esprit de la Fraternité de la Parole, est encore celui donné par Saint Vincent de Paul aux filles de la Charité...**

*« Elles considéreront qu’elles ne sont pas dans une religion, cet état n’étant pas convenable aux emplois de leur vocation.*

*Néanmoins, à raison qu’elles sont plus exposées aux occasions de péché que les religieuses obligées à la clôture, n’ayant…*

*…pour monastère que les maisons des malades et celle où réside la Supérieure,*

*…pour cellule une chambre de louage,*

*…pour chapelle l’église paroissiale,*

*…pour cloître les rues de la ville,*

*…pour clôture l’obéissance, ne devant aller que chez les malades ou aux lieux nécessaires pour leur service,*

*…pour grille la crainte de Dieu,*

*…pour voile la sainte modestie,*

*…et ne faisant pas d’autre profession pour assurer leur vocation et que,*

*…par cette confiance continuelle, qu’elles ont en la Divine Providence, et…*

*…par l’offrande qu’elles lui font de tout ce qu’elles sont et de leur service en la personne des Pauvres,*

*…pour toutes ces considérations, elles doivent avoir autant ou plus de vertu que si elles étaient professes dans un ordre religieux,*

*…c’est pourquoi,*

*Elles tâcheront de se comporter dans tous ces lieux-là, du moins avec autant de retenue et de récollection et d’édification que font les vraies religieuses dans leur couvent. »*

**27) L’esprit de la Fraternité de la Parole est aussi celui de la Lettre à Diognète, Anonyme du IIème siècle.**

*« Les Chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements. Ils n'habitent pas de villes qui leur soient propres, ils ne se servent pas de quelque dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier. Ce n'est pas à l'imagination ou aux rêveries d'esprits agités que leur doctrine doit sa découverte ; ils ne se font pas, comme tant d'autres, les champions d'une doctrine humaine. Ils se répartissent dans les cités grecques et barbares suivant le lot échu à chacun ; ils se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture et la manière de vivre, tout en manifestant les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle. Ils résident chacun dans sa propre patrie, mais comme des étrangers domiciliés. Ils s'acquittent de tous leurs devoirs de citoyens et supportent toutes les charges comme des étrangers. Toute terre étrangère leur est une patrie et toute patrie une terre étrangère. Ils se marient comme tout le monde, ils ont des enfants, mais ils n'abandonnent pas leurs nouveau-nés. Ils partagent tous la même table, mais non la même couche. Ils sont dans la chair, mais ne vivent pas selon la chair. Ils passent leur vie sur la terre, mais sont citoyens du ciel. Ils obéissent aux lois établies et leur manière de vivre l'emporte en perfection sur les lois. Ils aiment tous les hommes et tous les persécutent. On les méconnaît, on les condamne ; on les tue et par là ils gagnent la vie. Ils sont pauvres et enrichissent un grand nombre. Ils manquent de tout et ils surabondent en toutes choses. On les méprise et dans ce mépris ils trouvent leur gloire. On les calomnie et ils sont justifiés. On les insulte et ils bénissent. On les outrage et ils honorent. Ne faisant que le bien, ils sont châtiés comme des scélérats. Châtiés, ils sont dans la joie comme s'ils naissaient à la vie. Les juifs leur font la guerre comme à des étrangers ; ils sont persécutés par les Grecs et ceux qui les détestent ne sauraient dire la cause de leur haine.*

*En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les Chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue dans tous les membres du corps comme les Chrétiens dans les cités du monde. L'âme habite dans le corps et pourtant elle n'est pas du corps, comme les Chrétiens habitent dans le monde mais ne sont pas du monde. Invisible, l'âme est retenue prisonnière dans un corps visible : ainsi les Chrétiens, on voit bien qu'ils sont dans le monde, mais le culte qu'ils rendent à Dieu demeure invisible. La chair déteste l'âme et lui fait la guerre, sans en avoir reçu de tort, parce qu'elle l'empêche de jouir des plaisirs : de même le monde déteste les Chrétiens qui ne lui font aucun tort, parce qu'ils s'opposent à ses plaisirs. L'âme aime cette chair qui la déteste, et ses membres, comme les Chrétiens aiment ceux qui les détestent. L'âme est enfermée dans le corps : c'est elle pourtant qui maintient le corps ; les Chrétiens sont comme détenus dans la prison du monde : ce sont eux pourtant qui maintiennent le monde. 8. Immortelle, l'âme habite une tente mortelle : ainsi les Chrétiens campent dans le corruptible, en attendant l'incorruptibilité céleste. L'âme devient meilleure en se mortifiant par la faim et la soif : persécutés, les Chrétiens de jour en jour se multiplient toujours plus. Si noble est le poste que Dieu leur a assigné, qu'il ne leur est pas permis de déserter. »*

1. **Statuts Association Loi 1901**

Depuis le 5 mars 2005, avec la permission de Monseigneur Feidt, archevêque d’Aix-en-Provence et d’Arles, la Fraternité de la Parole, est une Association Loi 1901. Le but est de *« donner un cadre juridique et civil à une association de fidèles chrétiens. »* *(Journal officiel de la république française, 5 mars 2005, n° 152, page 923)*

Pour ce faire des statuts d’Association Loi 1901 ont été présentés :

**Statuts association loi 1901**

# Article 1

Il est fondé entre des chrétiens adhérents aux présents statuts une association à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : « FRATERNITE de la PAROLE ».

## Article 2

Cette association a pour but de donner un cadre juridique et civil à une association de fidèles chrétiens, reconnue par l’Eglise Catholique.

## Article 3

Le siège est fixé au 13 rue Louis Laparra, 13110 PORT DE BOUC

## Article 4

L’association se compose des membres de droits qui sont engagés dans la FRATERNITE de la PAROLE.

## Article 5

La qualité de membre se perd par la démission, le décès, la radiation, de la FRATERNITE de la PAROLE

## Article 6

Les ressources de l’association se composent du montant des dons divers faits à l’association.

## Articles 7

L’association est dirigée par le responsable de la FRATERNITE de la PAROLE qui sera le Président de l’association. Le Conseil de la FRATERNITE de la PAROLE, formera le conseil d’administration de l’association.

Deux membres du conseil d’administration seront cooptés pour être Secrétaire et Trésorier de l’association. Ces trois personnes formeront le bureau de l’association.

## Article 8

Le conseil d’administration se réunit au moins une fois par an, sur convocation du Président.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. La voix du Président doit être dans la majorité. En cas de partage la voix du Président, est prépondérante.

Article 9

L’assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l’association et se réunit une fois par an, à l’occasion d’un rassemblement de la FRATERNITE de la PAROLE. Cette assemblée générale se fera par convocation envoyée 15 jours au moins avant par les soins du Président. L’ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le Président expose la situation morale de l’association.

Le Trésorier expose la situation financière de l’association.

Le bilan moral et le bilan financier sont soumis à l’approbation de l’assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l’ordre du jour, au renouvellement des membres du conseil d’administration, si c’est nécessaire.

Article 10

Une assemblée générale extraordinaire de l’association peut être convoquée par le Président, ou la moitié plus un de ses membres inscrits. Le président convoque cette assemblée générale extraordinaire suivant les modalités de l’article 9.

## Article 11

Tout conflit ou désaccord grave dans l’association sera soumis à l’autorité de l’évêque accompagnateur de la Fraternité de la Parole.

Article 12

En cas de dissolution de l’association FRATERNITE de la PAROLE, l’actif net subsistant sera dévolu au mouvement de Mère Teresa de Calcutta.

( Journal officiel, 5 mars 2005)

1. **Statuts canoniques de l’association privée de fidèles**

**“Fraternité de la Parole”**

La Fraternité de la Parole est une *« association privée de fidèles »* de l’Église catholique reconnue comme telle par décret de Monseigneur Christophe DUFOUR, archevêque d’Aix-en-Provence et d’Arles, le XXXX, (en la fête de XXXXX) en référence aux canons 298 et suivants du code de droit canonique.

Cette Association fait suite à l’Association de fidèles, *« Frères de la Parole »* crée par Mère Teresa de Calcutta, à Rome le 3 juin 1977. Cette Association a été reconnue le 3 avril 1978 par le cardinal Poletti, vicaire de sa sainteté le Pape Paul VI. Cette première Association a été fermée à Rome, le 27 février 1996, sur la demande du cardinal Ruini, vicaire de sa sainteté le Pape Jean-Paul II.

1. Vocation de la FRATERNITE de la PAROLE
2. La « Fraternité de la Parole » s’inscrit dans l’esprit des *“Frères de la Parole”* fondés par Mère Teresa et explicitée dans deux lettres de la Mère :

*« Il y a grand besoin, chez les jeunes, des Frères de la Parole, contemplatifs au cœur du monde, à cause de leur vie de prière, d’adoration, de contemplation, de pénitence et d’abandon total à Dieu, à cause de la Parole de Dieu qu’ils répandent quelques heures par jour au milieu des plus pauvres parmi les pauvres. En faisant cela, ils proclameront le Christ à toutes les nations et rendront l’Eglise pleinement présente au monde d’aujourd’hui. »*

Lettre de Mère Teresa au Pape Paul VI, 21 décembre 1977

Après 15 années, Mère Teresa a donné une orientation nouvelle aux Frères de la Parole, très différente dans la forme. Elle voulait une « communauté nouvelle de laïcs » dans laquelle pourraient naître des branches de consacrés qu’elle appelle les « dédiés ». Elle écrivit aux Frères de la Parole ce changement dans une lettre :

« Les Frères de la Parole sont une association laïque de fidèles chrétiens, ouverte à tous, hommes et femmes, sans distinction de caste, croyance ou culture. Le but est le salut et la sanctification de ses membres, par d’humbles gestes d’amour accomplis envers les plus pauvres d’entre les pauvres spirituellement qui sont assoiffés de Dieu et sous la détresse desquels le Seigneur se déguise. L’esprit est un abandon total à Dieu, une confiance amoureuse les uns dans les autres et une joie sainte envers tous. »

Lettre de Mère Teresa aux Frères de la Parole

Calcutta le 7 octobre 1992

2. Mise en œuvre concrète du charisme de la Fraternité de la Parole

La mise en œuvre de ce charisme de la Fraternité de la Parole s’est faite selon une inspiration de la Mère du 22 juin 1986 :

*« Connais la Parole, aime la Parole, vis la Parole, proclame la Parole ».*

Cette inspiration de la Mère, a été complétée par une inspiration du Père Thierry-François de Vregille reçue, au cours des Exercices Spirituels de Saint Ignace de Loyola, le 23 janvier 1994 :

*« Vivre une contemplation amoureuse du Seigneur Jésus en particulier dans la Sainte Eucharistie ! »*

*«  Vivre un désir intense de connaissance et un amour profond de la Parole ! »*

**Orientation vers les pauvres spirituels :**

Les Missionnaires de la Charité, fondés en premier par Mère Teresa de Calcutta, s’occupent de la pauvreté matérielle. La Fraternité de la Parole s’occupe de la pauvreté spirituelle.

Les fondamentaux de la Fraternité de la Parole :

La vie journalière de la Fraternité de la Parole est organisée autour des temps de prière qui sont l’eucharistie journalière, l’oraison silencieuse, le Rosaire, l’adoration du Saint Sacrement, la liturgie des heures…

La vie de la Fraternité de la Parole s’organise aussi autour du partage journalier de la Parole de Dieu qui commence toujours par une prière à l’Esprit-Saint.

Suivant les conditions de vie, en fonction du travail des autres activités et de la vie, les membres de la Fraternité qui vivent chez eux adaptent les temps de prière et de lecture de la Parole de Dieu… Mais ils se rappelleront que la prière et l’écoute de la Parole de Dieu doivent rester premières…

1. Siège de la Fraternité de la Parole

Le siège de la Fraternité de la Parole est fixé au 13 rue Louis Laparra, 13110 PORT DE BOUC

1. Les Communautés de Vie
2. La nature des communautés de vie

Les communautés de vie seront non-mixtes, constituées d’un côté par des hommes, de l’autre côté par des femmes.

L’urgence de l’accueil des plus pauvres spirituels, nécessitera d’accueillir des personnes non-engagées dans la Fraternité de la Parole, dans les communautés de vie.

Les communautés de femmes pourront avoir une orientation plus contemplative (Les sœurs de la prière) ou plus active (les sœurs de la Parole)…

Les prêtres de la Fraternité de la Parole seront dans les communautés de vie chaque fois que cela est possible. Ils ont la responsabilité spirituelle des membres de la Fraternité de la Parole, ainsi que des communautés de vie. Ils seront incardinés dans les diocèses où ils habitent. Si pour les besoins de la Fraternité de la Parole, ils sont appelés à vivre dans un autre diocèse, cela ne pourra se faire qu’avec un accord entre les deux évêques, d’incardination et d’accueil.

Les prêtres peuvent vivre leur vocation en dehors de la communauté de vie.

1. Le mode de vie dans les communautés de vie

Dans les communautés de vie le partage des biens sera la règle générale*. « La multitude des croyants n’avait qu’un cœur et une âme ; aucun d’eux ne considérait comme sien ce qui lui appartenait, mais ils mettaient tout en commun. » (Actes 4,32)* Le travail sera dans la communauté ou à l’extérieur, suivant les personnes et les besoins de la communauté.

1. La chapelle et le lieu de la Parole

Dans chacune des chapelles des Missionnaires de la Charité est inscrite à côté de la croix la parole de Jésus : *« J’ai soif » (Jean 19,28)*

Dans chacune des chapelles de la Fraternité de la Parole sera écrite la parole de Jésus : *« Je suis le Chemin, la Vérité, la Vie » (Jean 14,6)*

Le partage de la Parole de Dieu se fait autour d’une table, après un temps de prière. Il ne s’agit pas de dire ce que nous pensons ou nous croyons de la Parole, mais de nous laisser interpeller et imprégner par cette Parole de Dieu. La Parole de Dieu *« me parle »* pour ma vie d’aujourd’hui.

1. Membres et Engagement des Membres
2. Membres

La Fraternité de la Parolese compose de membres individuels et de membres en communauté de vie.

1. Accueil et Engagement
2. L’accueil

La Fraternité accueille les pauvres spirituels : « non-pratiquants », non-croyants, croyants des autres religions, séparés et divorcés de leur conjoint, femmes ayant avortées, homosexuels, toute personne en détresse qui ne connaît pas Dieu et son Fils Jésus-Christ, ne croit pas en Lui, ne sent pas ou plus sa présence ou s’est simplement coupé de Dieu…

Cet accueil se fait en premier à la porte, par un sourire, un regard, une écoute, (Cf. Mère Teresa de Calcutta). Cet accueil peut se prolonger par une autre rencontre, l’invitation à la prière, l’invitation à un repas… Quand cela devient possible c’est l’invitation à la messe et à la confession.

1. Les membres engagés

Ils peuvent être en communauté, vivre seul ou être dans une famille.

L’engagé met au cœur de sa vie la prière et l’écoute de la Parole de Dieu, en se centrant sur le Christ.

1. La Formation

La vie fraternelle, la vie de famille, la prière, la lecture et l’étude de la Parole de Dieu, sont les premières formations.

Jésus lui-même nous forme à l’amour, au pardon et à la miséricorde… Rappelons-nous aussi toujours que Jésus a été à l’école de la Vierge Marie, de saint Joseph et de Nazareth.

Les membres de la Fraternité de la Parole peuvent et doivent aussi recevoir des formations dans les diocèses où ils vivent : séminaires, instituts de formation, facultés catholiques…

A la suite de Mère Teresa de Calcutta, la Fraternité de la Parole est de tradition ignacienne. Les membres peuvent, quand cela est possible, pratiquer les Exercices Spirituels qui sont une école de discernement.

Mais les membres peuvent aussi puiser dans les trésors de la tradition carmélitaine, à l’école du silence, de la tradition franciscaine, à l’école de la joie et de la nature…

Chaque membre de la Fraternité se donnera un accompagnateur. Cet accompagnateur spirituel peut être extérieur. Il se donnera aussi un parrain ou une marraine qui sera un autre membre de la Fraternité.

1. Les engagements

Un premier engagement simple sera fait par toute personne, laïc ou prêtre, qui désire faire partie de la Fraternité de la Parole. Le frère ou la sœur fera cet engagement après avoir fait une demande écrite au serviteur-guide, si cela est possible (La pauvreté spirituelle est aussi de ne pas savoir s’exprimer par écrit ou de ne pas savoir écrire). Son engagement, en présence de son parrain, frère ou sœur de la Fraternité, est inscrit dans un livre des engagements.

Cet engagement se fait au cours d’un des temps forts de la Fraternité, la retraite annuelle ou une des journées communautaires trimestrielles.

Cet engagement est annuel et reconductible par accord tacite.

1. Chaque membre peut décider de sortir de la Fraternité de la Parole à l’issue de sa durée d’engagement. Il le signifie au responsable du Conseil de la Fraternité ; il n’est pas tenu de justifier sa décision, mais pourra expliquer fraternellement le sens de sa décision s’il le juge opportun.
2. La Fraternité de la Parole reconnait que le Père Thierry-François de Vregille a reçu d'une manière particulière l’appel à refonder la Fraternité de la Parole pour son Eglise. Mère Teresa de Calcutta est la fondatrice. Padre Angelo Scolozzi est le cofondateur.
3. Ressources et biens de la Fraternité de la Parole
4. L’abandon à la Providence

L’abandon à la providence sera notre règle de vie, dans l’esprit des paroles de notre Seigneur Jésus-Christ, dans l’Evangile de Saint Matthieu (Mt 6, 24-34).

1. Le travail salarié

Les membres des communautés pourront avoir un travail salarié. Pour les membres individuels et les familles associées, c’est une nécessité.

Saint Paul parle de cette nécessité, pour lui, de travailler (2 Thessaloniciens 3, 8-12)

La dîme, demandée aux membres de la Fraternité, permettra d’alimenter les

Comptes communautaires.

1. Les charges sociales

Les membres individuels et les communautés de vie se plieront aux règles des diocèses, ou des pays, dans lesquels ils se trouvent.

1. La comptabilité

Les comptes annuels, de la Fraternité et des communautés, devront être chaque année, visés puis validés par l’expert-comptable de l’Association Diocésaine du diocèse dans lequel ils vivent.

1. Gouvernement de la Fraternité de la Parole

La Fraternité de la Parole et la communauté de vie sont pour le moment gouvernées par le prêtre-refondateur assisté d’un conseil de 6 membres qui se réunit régulièrement. Ils prennent toutes les décisions.

Le refondateur et son conseil s’engagent à continuer leur mission en attendant qu’un chapitre extraordinaire élise le serviteur-guide et son conseil, pour une durée de trois ans, reconductible.

Ce chapitre extraordinaire proposera une révision des statuts en tenant compte de l’évolution numérique de la Fraternité et des communautés de vie. Ce chapitre mettra au point les modalités d’élection du serviteur-guide et de son conseil qui ont mission de nommer les responsables des communautés et de gouverner la Fraternité de la Parole.

Mère Teresa de Calcutta, avait donné le nom de serviteur-guide au responsable des Frère de la Parole. Le serviteur-guide de la Fraternité de la Parole sera toujours un prêtre.

Toute modification des statuts de l’Association privée de fidèle, ne pourra être effective qu’avec la validation de l’archevêque d’Aix-en-Provence, l’évêque accompagnateur de la Fraternité de la Parole. La Fraternité de la Parole est placée sous son autorité pastorale.

Depuis le 5 mars 2005, la Fraternité de la Parole est reconnue par les autorités civiles comme Association de Loi 1901. Cette reconnaissance s’est faite aux Saintes-Maries-de-la-Mer, avec l’autorisation de Mgr Feidt, archevêque d’Aix-en-Provence et d’Arles. Le siège de l’Association civile est 13 rue Louis Laparra, 13110 PORT DE BOUC.

1. **Les temps forts de la Fraternité de la Parole et la mémoire de Sainte Teresa de Calcutta au cours de l’année**

* 26 août 1910 : naissance de Gonxha BOJAXHIU à Skopje en MACEDOINE. Elle fut baptisée le lendemain, 27 août 1910.
* 4 septembre 2016 : canonisation de Mère Teresa de Calcutta à Rome par le Pape François.
* 5 septembre 1997 : entrée dans l’Eternité de Mère Teresa, à Calcutta. Son corps repose désormais dans la chapelle de la Maison Mère des Missionnaires de la Charité à Calcutta, là où elle a vécu une cinquantaine d’années.
* 10 septembre 1946 : jour de *« l’inspiration »,* dans le train qui va à Darjeeling. Dans le train qui l’emmène à sa retraite annuelle, Mère Teresa reçoit l’inspiration du Christ d’aller vivre au service des plus pauvres d’entre les pauvres.
* 19 octobre 2003 : Béatification de Mère Teresa. Le Pape Jean-Paul II, béatifie, Mère Teresa de Calcutta, au cours d’une célébration sur la place St Pierre à Rome, 6 ans après sa mort.
* Dimanche après Noël : Fête de la Sainte Famille. Mère Teresa attachait une grande importance à la Famille, la première Eglise et le premier lieu d’Evangélisation. Elle demandait la prière en famille.
* 25 mars : « Fête de l’ANNONCIATION ». Jour de l’incarnation de la « Parole » à Bethléem de Judée.
* 31 mai : « Fête de la VISITATION »

La Vierge Marie porte la Parole à tous les sens du terme. Elle porte son enfant Jésus en son sein. Elle est « la première qui porte la Parole ». Elle visite sa cousine Elisabeth et chante son MAGNIFICAT.

* 3 juin 1977 : création des « FRERES de la PAROLES », à Rome. Mère Teresa de Calcutta décide de créer une nouvelle « famille », les Frères de la Parole, en Occident. Ils s’occuperont non plus de la pauvreté matérielle, mais de la pauvreté spirituelle.

1. **Recommencement de la Fraternité de la Parole**

La Fraternité de la Parole a recommencée en France aux Saintes-Maries-de-la-Mer dans le diocèse d’Aix-en-Provence en 2005, après sa fermeture à Rome en 1996.

Ce recommencement s’est fait sous la forme d’un groupe de prière et de partage de la Parole de Dieu dont le fonctionnement était bien établi selon les modalités suivantes :

##### **La veillée de prière et le partage de la Parole (Fonctionnement)**

## I) le PARTAGE de la PAROLE

Apporter sa Bible

Proposition : le partage de la Parole peut se faire sur les textes du dimanche qui suit ou sur d’autres textes de la Bible. Il peut se faire sur une lecture suivie, par exemple un évangile.

Le partage de la Parole, commence toujours par une prière, avec, si possible un appel de l’Esprit, « l’Auteur des Ecritures ». Le « Notre Père » convient toujours. On peut dire la prière de la Fraternité.

Le temps de partage de la Parole dure une bonne heure et se termine par une prière qui peut être le « Je vous salue Marie ».

Après la prière de cinq, dix minutes, commencer par lire le ou les textes attentivement. Après la lecture, échanger, partager, éventuellement lire un commentaire qui explique le sens du texte des Saintes Ecritures.

L’important n’est pas ce que je pense du texte et il ne s’agit pas non plus de projeter sur le texte de la Parole de Dieu ma propre histoire ou mes problèmes.

Qu’est-ce que cette Parole signifie et qu’a-t-elle à me dire ?

## II) la VEILLEE de PRIERE

Elle peut se faire le même jour ou un autre jour.

Partage de la Parole, messe, repas fraternel peuvent se succéder…

Sur l’autel, ou la table, placer une Bible ouverte. Eventuellement, à côté, mettre une représentation de la Vierge Marie, « la première qui porte la Parole »

(Statue, ou Image, ou Icône…)

Déroulement de la veillée de prière :

LOUANGE,

APPEL de l’ESPRIT,

LECTURE de la PAROLE de DIEU,

COMMENTAIRE de cette PAROLE,

INTENTIONS de PRIERE

ADORATION du St SACREMENT

Quand on arrive au temps de la Parole, celui qui anime va lire, ou il a désigné un autre pour le faire. Après la lecture, elle est commentée. Le texte peut avoir été choisi à l’avance ou être choisi en ouvrant la Bible, à la page qui est « donnée ».

Entre les intentions de prière, prévoir un refrain.

La veillée de prière peut durer d’une heure à une heure et demie.

Le temps d’adoration se fait la dernière demi-heure (en silence).

On finit par un chant : *TANTUM ERGO*, *Venez du fond des temps, Voici le pain, Le Seigneur nous a aimé…*

L’adoration et la bénédiction finale, ne seront pas toujours possibles, suivant la présence ou non d’un prêtre, ou la présence ou non du St Sacrement. Dans ce cas on peut remplacer l’adoration par un temps d’oraison silencieuse.

Un petit projecteur, ou un autre éclairage (bougie…) est toujours fort utile pour éclairer le St Sacrement.

Le partage de la Parole a lieu à la maison. La veillée de prière a lieu de préférence dans une chapelle ou une église, sinon à la maison.

1. **Qui sommes-nous par rapport aux Missionnaires de la Charité ?**

Mère Teresa de Calcutta a vécu toute sa vie une double vocation. Elle était à la fois contemplative et active. Elle priait et elle agissait. Elle a puisé constamment dans la prière la force de servir les plus pauvres d’entre les pauvres. Dans cette unique et double vocation, elle était à l’image de la Vierge Marie qui, adoratrice du Dieu unique, vivant en permanence dans la prière, a été aussi, l’humble servante dans les tâches quotidiennes de la Sainte Famille. Puis elle a suivi et servi son Fils Jésus-Christ, durant sa vie publique.

Les Missionnaires de la Charité vivent cette double vocation de la Mère : prière, et action auprès des plus pauvres d’entre les pauvres. Pendant sa vie sur la terre, Mère Teresa a fondé 5 branches de Missionnaires de la Charité : les sœurs, les frères, les contemplatives, les contemplatifs, les Pères…

Mais Marie a aussi était pendant 9 mois, celle qui portait l’enfant-Dieu en son sein. En cela, on peut dire qu’elle a été la *« Première qui porte la Parole ».*

Encore à l’image de Marie la Vierge Sainte qui portait en elle son enfant, Mère Teresa de Calcutta a porté en elle, durant de nombreuses années, ce projet de la Fraternité de la Parole. Elle a vécu en quelque sorte une troisième vocation, ce souci d’évangéliser, d’annoncer Jésus-Christ. Elle désirait en cela répondre à la pauvreté spirituelle de l’Occident, qui devait recevoir une nouvelle annonce directe de la Parole de Dieu. Ainsi elle a voulu fonder les Frères de la Parole.

Ces trois vocations de la Bienheureuse Teresa se résument par les trois mots ou expressions :

CHARITE

PRIERE

ANNONCE de la PAROLE de DIEU

La vocation de la Vierge Marie n’est pas la même que celle de son Divin-Fils, Jésus-Christ, qui est celui qui possède et réalise la vocation d’annonce de la Parole, parce qu’Il est cette Parole. Jésus est la Parole Vivante de Dieu et Il annonce cette Parole de Dieu. Il est Dieu parmi les hommes.

Dans l’ordre humain, la vocation de Marie précède celle de son fils Jésus. Marie porte la Parole, tandis que Jésus est cette Parole et vit cette Parole. Dans l’ordre divin, Jésus, en tant que Dieu, précède la Vierge Marie. Il est son créateur.

La fondation de la Fraternité de la Parole a été *« portée »* par Mère Teresa de Calcutta et doit se réaliser par celui qui l’a reçue d’elle, et surtout qui l’a reçue du Seigneur Lui-même, le 28 juin 1995, à Rome. Ce jour-là Mère Teresa a comme *« accouché »* de cette vocation de porter la Fraternité de la Parole.

Ainsi Mère Teresa, qui avait porté ce désir de créer la Fraternité de la Parole, ne devait pas le réaliser elle-même, mais du Haut du ciel, elle accompagne, de sa prière, cette fondation pour laquelle elle a tant donné et tant souffert.

**Conclusions :**

Actuellement il existe deux types de vie dans la Fraternité de la Parole (communauté de vie et membre individuel). Les membres individuels adaptent ces orientations de vie en fonction de leur situation, de leur possibilité et de leurs disponibilités…

Ce LIVRE de VIE, qui remplace l’ancien Livre de vie avec les textes fondateurs, est une étape pour permettre de continuer la Fraternité de la Parole, au moment de sa reconnaissance par l’Eglise Catholique, comme Association Privée de Fidèles, dans le diocèse d’Aix-en-Provence en France.

« Le vent souffle où il veut et tu entends sa voix, mais tu ne sais pas d’où il vient, ni où il va. Ainsi en est-il de quiconque est né de l’Esprit. »

(Jn 3, 8)

Cette docilité à l’Esprit Saint demeure notre première règle de vie. Il ne s’agit pas d’enfermer un projet religieux, même inspiré par Dieu, dans un texte, mais, en rédigeant de nouveau ce LIVRE de VIE, de permettre à ce projet de continuer sa route et de prendre l’essor que le Seigneur voudra bien lui donner, dans la docilité à son Esprit Saint et l’obéissance à Son Eglise.

Table des Matières

1. Le Christ
2. La Parole de Dieu
3. La vie de prière
4. Pour prier dans la Fraternité de la Parole
5. Chapelles, oratoires, lieux de prières de nos maisons…
6. La Mission
7. La vie fraternelle
8. Le jeûne
9. La famille
10. La Fête de la sainte Famille
11. Un Principe
12. L’engagement dans la Fraternité de la Parole
13. Exercices Spirituels de Saint Ignace de Loyola
14. Rencontres trimestrielles
15. Rencontre hebdomadaire
16. La « retraite annuelle »
17. Mode de vie.
18. Maisons de la Fraternité de la Parole
19. La formation.
20. La journée libre
21. Les réunions dans la Fraternité de la Parole
22. Le Serviteur-guide et le Conseil de la Fraternité de la Parole
23. Moyens matériels
24. Le « signe » de la Fraternité de la Parole
25. Comment vivre ces règles et orientations du livre de vie ?
26. L’esprit de la Fraternité de la Parole, est encore celui donné par Saint Vincent de Paul aux filles de la Charité...
27. L’esprit de la Fraternité de la Parole est aussi celui de la Lettre à Diognète, Anonyme du IIème siècle.
28. Statuts Association Loi 1901
29. Statuts canoniques de l’association privée de fidèles “Fraternité de la Parole”
30. Les temps forts de la Fraternité de la Parole et la mémoire de Sainte Teresa de Calcutta au cours de l’année.
31. Recommencement de la Fraternité de la Parole (groupe de prière)
32. Qui sommes-nous par rapport aux Missionnaires de la Charité ?

Conclusions